

des journalistes qui risquent de faire une très mauvaise réputation à la Chambre.

J'ajouterai une remarque sur le point qui m'ennuie le plus: l'histoire des forces policières. . .

**M. le Président:** Le député continue d'apporter des arguments pour étayer sa position plutôt que de tenter de régler le différend en gentleman en laissant pour le moment le débat jusqu'à ce qu'il puisse y avoir entente sur les points réglés et sur ceux qui restent en suspens. Les arguments du député sont peut-être très sensés, mais nous ne pouvons pas passer les allégations point par point pour en discuter à la Chambre.

La meilleure chose à faire, c'est que les deux députés se rencontrent et essaient de trouver un compromis. Peut-être pourraient-ils produire une déclaration protégeant au moins leur position respective, sans blesser de tiers. Je ne doute pas qu'ils peuvent y parvenir. Je ne pense pas que nous pourrions trouver une solution en discutant de la situation à la Chambre. Les députés ont fait preuve d'une patience extraordinaire depuis quelques minutes et la présidence aussi, je crois.

• (1630)

Je propose aux députés d'accepter d'arrêter ici le débat, de se rencontrer et de voir s'ils peuvent arriver à s'entendre.

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, j'accepte votre suggestion. J'espère seulement qu'entre temps, nous ne nous adresserons pas aux journalistes.

**M. Riis:** Monsieur le Président, je crois avoir été très clair. J'ai retiré les commentaires que j'avais faits à la Chambre et qui, d'une certaine manière, résument la situation.

Si le député n'est pas prêt à retirer ses allégations à mon endroit et à arrêter ses attaques personnelles, qu'il m'attaque maintenant et ici.

**M. le Président:** Le député de Calgary-Ouest répond en disant qu'il retire tout ce qu'il a dit à la Chambre, tout comme l'a fait le député de Kamloops. C'est un certain progrès. Je suggère que nous laissons les deux députés régler cette affaire. Leurs collègues peuvent poursuivre la discussion s'ils le veulent, tous droits étant réservés.

### *Recours au Règlement*

Si les deux députés sont d'accord, je crois que ce serait la solution appropriée.

**M. Riis:** Je suis d'accord, je pense que vous avez raison. Pourvu que l'on se comprenne: je crois que vous avez dit, monsieur le Président, que s'il est nécessaire de revenir à cette question sur des allégations ultérieures, les députés pourront le faire.

**M. le Président:** C'est exact. Je vois que le député de Calgary-Ouest est d'accord.

Premièrement, je remercie tous les députés qui étaient ici au cours de la dernière heure, et qui ont fait preuve de beaucoup de patience pendant cette discussion. Contrairement à notre réputation, nous avons mené une discussion très civilisée sur une question vraiment très délicate.

En tant que Président, je vous félicite pour votre respect du décorum, cet après-midi. Je veux par ailleurs remercier les deux députés. J'espère que cette affaire pourra se régler.

Je veux remercier le député de Calgary-Ouest, le député de Kamloops, ainsi que le député de Cap-Breton—Richmond—Est, dont la contribution nous a été utile. Je précise en outre que le député de Cap-Breton—Richmond—Est n'est pas partie au litige.

L'affaire est réglée, pour l'instant.

\* \* \*

### RECOURS AU RÈGLEMENT

#### LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, j'ai deux courts rappels au Règlement à formuler.

D'abord, je sais que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement est ici. Au cours de la période des questions, il a laissé entendre que j'appuyais ou que j'endossais l'accord de 1987 conclu avec l'Alcan, et ce n'est pas le cas. Il a ainsi sous-entendu que je pouvais en quelque sorte être très heureux que le parachèvement du projet de l'Alcan ait été exempté du décret de 1984 sur les lignes directrices.

Je sais que le secrétaire parlementaire est ici, j'ai eu l'occasion de lui parler. Je suis sûr qu'il aimerait pouvoir corriger ses propos pour le compte rendu.

**M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, vous vous rap-